

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP HAYETT VITALITE Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°06-2014 du 20 février 2014

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions et de rachats des parts de FCP HAYETT VITALITE aura lieu le **24 mars 2015**.

FCP HAYETT VITALITE présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP HAYETT VITALITE
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Type	: OPCVM de capitalisation
Catégorie	: FCP Mixte support au contrat d'assurance vie en unités de compte HAYETT multisupports.
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.
Adresse	: 9, Rue du lac Neuchâtel, Les Berges du Lac, 1053 Tunis
Montant initial	: 100.000 dinars divisé en 100 000 parts de 1 dinar chacune
Références de l'agrément	: N°06-2014 du 20 février 2014
Date de constitution	: 4 février 2015
Durée de vie	: 99 ans à compter de la date de constitution
Promoteurs	: AMEN INVEST, Intermédiaire en Bourse, AMEN BANK et HAYETT, Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation
Gestionnaire	: AMEN INVEST, Intermédiaire en Bourse - 9, Rue du lac Neuchâtel, Les Berges du Lac, 1053 Tunis
Dépositaire	: AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002 Tunis Le Belvédère
Distributeur	: HAYETT, Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation - Immeuble COMAR - Avenue Habib Bourguiba -1001Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat :

Les prix de souscription et de rachat correspondent à la valeur liquidative nette de toute commission.

Les souscriptions et les rachats se font par HAYETT exclusivement en numéraire sur la base d'une valeur liquidative inconnue.

Pour plus d'informations sur FCP HAYETT VITALITE, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°15-0893 en date du 18 mars 2015 sera mis incessamment à la disposition de HAYETT, Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation, qui le mettra à la disposition de ses clients auprès de son réseau de distribution habilité à commercialiser le contrat d'assurance vie en unités de compte HAYETT multisupports. FCP HAYETT VITALITE est l'un des supports audit contrat figurant dans la liste des supports y annexée.